



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENQUÊTE PUBLIQUE PPRI DE LA VALLÉE DE LA LAWE

Arras, le 22 septembre 2020

Elaboré par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRi) de la vallée de la Lawe est un document valant servitude d'utilité publique, qui permettra notamment d'éviter d'augmenter le nombre d'habitations dans les zones les plus exposées au risque inondation.

Le projet de PPRi a été soumis pour avis aux conseils municipaux et communautaires dans le cadre des consultations officielles qui se sont déroulées de fin décembre 2019 à mars 2020. Ce document fera en outre l'objet d'une enquête publique qui se déroulera du **28 septembre 2020 au 6 novembre 2020 inclus**. Un registre numérique sera également mis en œuvre permettant au public de consulter le dossier et de soumettre des contributions.

Le document est consultable dans les mairies concernées et à l'adresse suivante :

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours/PPR-de-la-vallee-de-la-Lawe>

Le registre numérique est quant à lui accessible via le lien suivant: <https://www.registre-numerique.fr/ppri-de-la-lawe>

A la suite de l'enquête publique, si les conclusions sont favorables, le projet de PPRi, éventuellement modifié, sera approuvé par arrêté préfectoral.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecals



@prefet62